

**Zeitschrift:** Jahrbuch / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =  
Annuaire / Société suisse d'études généalogiques

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** - (1985)

**Artikel:** La parenté d'Anne de Cabrol, épouse de Josué de Chambrier, maire de  
Neuchâtel, avec la maison de France

**Autor:** Cramer, Robert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-698104>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La parenté d'Anne de Cabrol, épouse de Josué de Chambrier, maire de Neuchâtel, avec la maison de France**

Réflexions sur nos ancêtres au Moyen Age.

Par Robert Cramer, Paris.

Notre intention profonde n'est pas de révéler aux descendants d'Anne de Cabrol leur parenté lointaine avec la maison de France.

En présentant cette généalogie, nous aimerions relever l'impact qu'a eu la séparation des couches sociales européennes d'avant la révolution française sur la répartition de leurs ancêtres au Moyen-Age. Si des liens de parenté entre familles suisses et anciennes maisons souveraines d'Europe sont rares, il est pourtant établi avec certitude que les familles patriciennes de Zurich et de Berne peuvent revendiquer des milliers de fois leur descendance de Charlemagne. Ceci ressort de l'oeuvre "Ahnentafel Rübel Blass" (1), qui révèle pour la première fois l'index carolingien de toutes les familles figurant dans ce livre, c'est-à-dire la fréquence de cet illustre ascendant parmi leurs ancêtres. Il est constaté que les ancêtres des familles d'origine rurale constituent des isolats tant aux points de vue géographique que sociologique. Aussi leur généalogie ne peut-elle être suivie au-delà du 16<sup>e</sup> siècle. L'ascendance des familles patriciennes s'étend sur toute l'Europe et leurs premiers ancêtres apparaissent au 6<sup>e</sup> siècle. Entre le 6<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> siècle, les informations généalogiques se limitent aux familles royales et féodales pour s'étendre ensuite à des familles ayant peu à peu acquis la noblesse partout en Europe, grâce à des services rendus à l'Eglise ou à des maisons féodales. De par des alliances avec ces dernières familles, l'héritage carolingien s'est greffé sur leur descendance. Au 13<sup>e</sup> siècle seulement, des familles faisant partie du conseil dans des villes telles que Zurich ou Berne commencèrent à sortir de l'anonymat. Cela provient du fait qu'après s'être affranchies de l'emprise de l'Empire, ces familles détinrent la souveraineté sur leur propre ville. Elle s'étendit également à d'importants territoires acquis par achat ou par conquête. Il s'agit en fait d'un droit exercé collectivement (après la création de baillages) ou individuellement (par une famille ayant acquis ce droit par achat ou par mariage dans une famille noble) sur une seigneurie avec droit de juridiction sur plusieurs villages. Par de tels mariages, l'ascendance carolingienne entra dans les familles patriciennes de ces villes. Pour ces familles, l'index carolingien a pris une valeur sociologique importante puisque, grâce à lui, on constate qu'une oligarchie de familles régnautes peut descendre de Charlemagne mille fois plus souvent que les familles restées ou retombées dans l'artisanat. Par cette ascendance carolingienne, les familles concernées peuvent prétendre descendre des principales maisons royales d'Europe: celles-ci n'apparaissent pourtant pas avant le 11<sup>e</sup> siècle (2).

Il existe également de tels liens de parenté plus récents dus à des constellations généalogiques particulières, mais partagés uniquement par un groupe restreint de familles.

On peut citer les Salis -Bondo et les Saladin de Crans qui ont contracté des alliances avec des familles apparentées avec la maison royale d'Angleterre (3,4).

Dans le cas d'Anne de Cabrol, les liens de parenté avec la maison de France sont dus à la famille de Mirmand qui s'est réfugiée à Neuchâtel (5).

La table généalogique concernant les liens de parenté de Henri de Mirmand avec la Maison de France se suffit à elle-même. Des personnages comme Henri, Duc de Montmorency, le Grand Condé ou encore Louis Philippe Ier roi de France, n'ont pas à être discutés. Quelques familles neuchâtelaises vont découvrir dans cette table le Prince de Neuchâtel qui leur avait accordé la noblesse, comme par exemple Anne Geneviève de Bourbon, Princesse de Neuchâtel, et ses deux fils.

Le transfert généalogique est donc dû à Henri de Mirmand, chef si réputé des réfugiés protestants et dont on dispose d'une biographie importante (6). Ce seigneur bien conscient de son origine noble connaissait certes très bien son cousin éloigné, le Grand Condé qui avait aidé tant de protestants français dans leur fuite.

La généalogie d'Anne de Cabrol permet de mieux étudier la répartition de nos ancêtres au Moyen Age. Bien des généalogistes sont encore aujourd'hui d'avis que cette répartition devrait être statistique dans le sens que tout Européen descend de Charlemagne et de tous ses contemporains. Cette hypothèse est basée sur le raisonnement simpliste que le nombre théorique de nos ancêtres dépasse déjà au 12<sup>e</sup> siècle le nombre des habitants de l'Europe. Le manque de lignes carolingiennes dans l'ascendance des familles d'origine rurale et leur fréquence pour des familles patriciennes est en désaccord avec cette hypothèse.

Même si l'anonymat généalogique existant pour des familles d'origine rurale avant le 16<sup>e</sup> siècle pouvait cacher des alliances ou mésalliances avec une famille noble, ceci ne changerait pas grand-chose.

Il est en effet connu que, du temps de Charlemagne, le servage s'étendait sur la presque totalité de la population rurale. Le serf appartenait à son seigneur. Un mariage en dehors de la seigneurie demandait la permission du seigneur et entraînait une indemnité à lui verser. Comme les affranchissements du servage se prolongèrent jusqu'à la Révolution, on conçoit aisément l'isolement géographique et sociologique extrême de beaucoup de familles d'origine rurale.

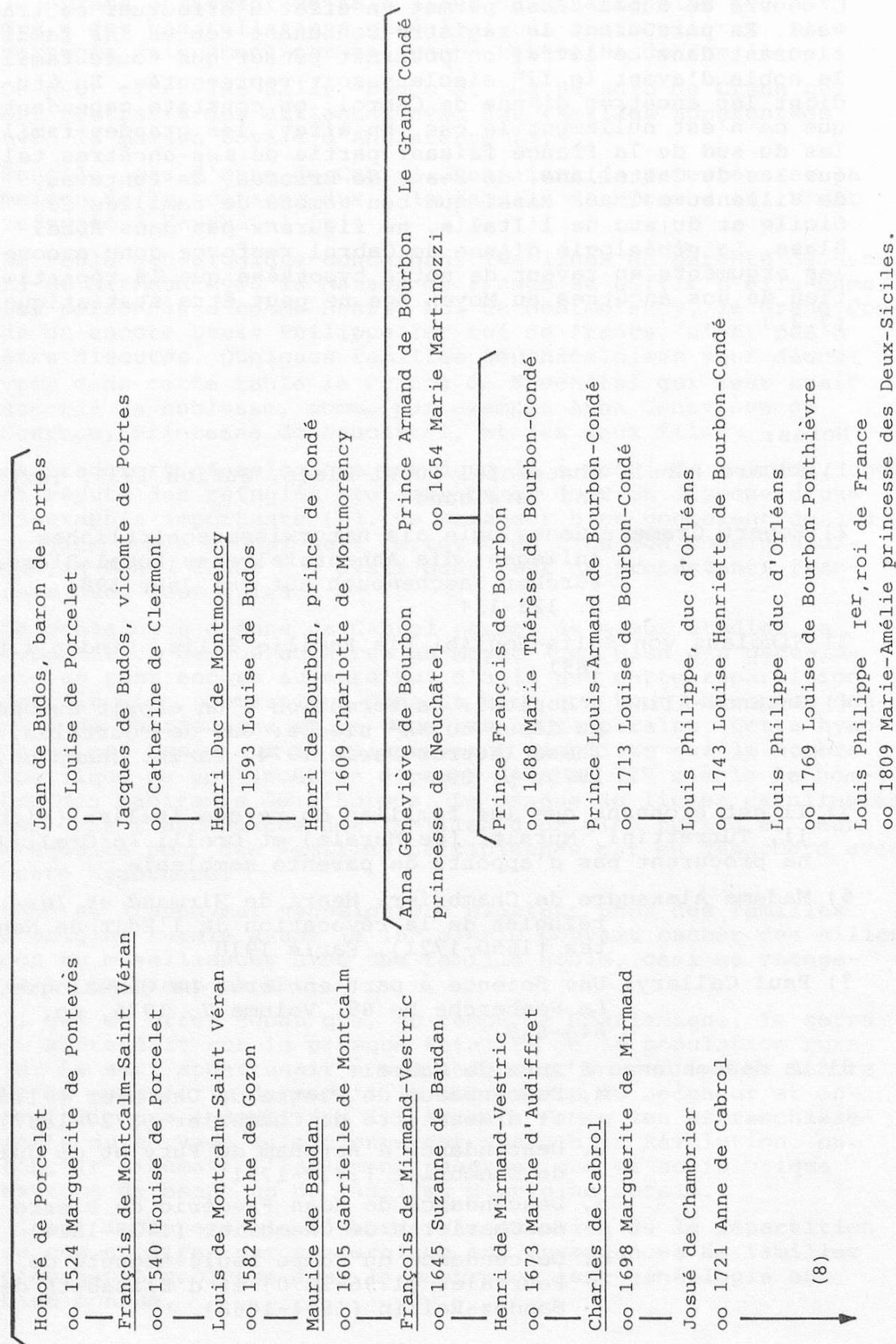
Il est indispensable d'aborder la question de la répartition de nos ancêtres par comparaison aux ascendances de familles d'ancienne noblesse dans la mesure où leur généalogie est bien connue.

L'oeuvre de Rübel-Blass permet en effet d'effectuer ce travail. En parcourant le registre contenant toutes les familles figurant dans ce livre, on pourrait penser que toute famille noble d'avant le 12<sup>e</sup> siècle y soit représentée. En étudiant les ancêtres d'Anne de Cabrol, on constate cependant que ce n'est nullement le cas. En effet, les grandes familles du sud de la France faisant partie de ses ancêtres tels que les de Castellane, de Beau, de Brancas, de Pontevès, de Villeneuve-Trans ainsi que bon nombre de familles de Sicile et du sud de l'Italie, ne figurent pas dans Rübel-Blass. La généalogie d'Anne de Cabrol renforce donc encore les arguments en faveur de notre hypothèse que la répartition de nos ancêtres au Moyen Age ne peut être statistique. (7.2.)

Notes:

- 1) Eduard Rübel: Ahnentafel Rübel-Blass, Zürich 1939, Text und Tafelband
- 2) Robert Cramer: Genealogie als naturwissenschaftliches Anliegen; die Ahnentafelwerke Rübel-Blass. Zürcher Taschenbuch auf das Jahr 1981. S. 123-134
- 3) Nikolaus von Salis-Soglio: Die Familie Salis, Lindau i.B. 1891
- 4) Suzanne-Aline L'Hopital: La formation d'un esprit européen au début du XX<sup>e</sup> siècle: Guy de Pourtalès. Thèse lettres Paris 1974, Paris, Champion, 1975, p. 89
- 5) Il est étonnant que les familles du refuge italien (Miche-  
li, Turrettini, Muralti (de Muralt) et Orelli (d'Orelli)  
ne procurent pas d'apports de parenté semblable.
- 6) Madame Alexandre de Chambrier: Henri de Mirmand et les  
réfugiés de la révocation de l'Edit de Nan-  
tes (1650-1721), Paris 1910
- 7) Paul Callery: Une Science à part entière: La Généalogie.  
La Recherche No 69, Volume 7, 1976, pp.  
646-649
- 8) La descendance d'Anne de Cabrol:
  - a. Descendance de Pierre de Chambrier (+1760)  
et d'Henriette de Chambrier (1727-1807)
  - b. Descendance d'Abraham de Pury et de Julie  
de Chambrier (1729-1791)
  - c. Descendance de Jean Frédéric de Pierre et  
de Charlotte de Chambrier (1739-1814)
  - d. Descendance du Comte Louis-Auguste de  
Pourtalès (1796-1870) et d'Elisabeth de  
Sandoz-Rollin (1804-1868)

Pierre de Porcelet, seigneur de Meillane  
oo 1493 Marguerite de Piquet



(8)